

REGLEMENT DU CHALLENGE de DOUBLE DE GOLF

ARTICLE 1 : Organisation

L'A.T.S.C.A.F. Fédérale organise le challenge de doubles de golf, ouvert à tous les adhérents ATSCAF.

ARTICLE 2 : Conditions de participation :

Les compétiteurs doivent :

- Etre Adhérent ATSCAF à jour de la cotisation ATSCAF (saison 2024/2025).
- **Au moment de l'inscription**, être titulaire de la licence 2025 avec certificat médical valide ou la réponse au questionnaire médical.

Les accompagnants doivent :

- Etre Adhérent ATSCAF à jour de la cotisation ATSCAF (2025).

ARTICLE 3 : Organisation de la compétition

Les formules de jeux seront les suivantes :

- **Lundi**: compétition au Golf de Moliets selon une formule ludique : shamble
- **Mardi**: compétition officielle au golf de Chantaco, en scramble, stableford Brut et Net
- **Jeudi**: compétition au Golf de La Nivelle selon une formule ludique : AM/AM
- **Vendredi**: compétition officielle au Golf Biarritz en scramble, stableford Brut et Net

Classement des équipes :

Il sera effectué un classement en brut et un classement en net.

Les scores en brut primeront les scores en net.

- **Hommes** : départ des repères jaunes
- **Femmes** : départ des repères rouge

Départage des ex-aequo : le classement sera établi en utilisant le départage sur le dernier trou, puis trou par trou sur le golf de Biarritz..

ARTICLE 4 : Obligation des participants

Chaque concurrent s'engage à respecter et à se soumettre au présent règlement.

ARTICLE 5 : Résultats

Les résultats seront affichés :

- après chaque jour de compétition
- le classement final lors de la remise des prix

Remise des prix :

Pour les formules ludiques, la première équipe en brut sera récompensée chaque jour

Pour la compétition, les 2 premières équipes en brut et en net seront récompensées.

La dotation pourra être revue selon le nombre de participants